

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2022-12-105



Sources de l'Orne
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022

Date de convocation :
9 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LUBRUN Laurence, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BAËLDE Jean-Pierre, BRUNEAU Daniel, CHATEL Jacques, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LELOUP Christian, LE CARVENNEC Eric, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, RENOARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SAUVAGET Jean-Paul, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :
33

Nombre de votants :
37

Excusés avec pouvoir : Mme LAMBERT Pamela (pouvoir donné à Mme LEMOINE Martine), Mme BIDAULT Martine (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. LEROY Michel (pouvoir donné à VINET Paul), M. ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa)

VOIX POUR :
37

Secrétaire de séance : Mme LUBRUN Laurence

VOIX CONTRE :
0

Objet : Marché de travaux de réfection des réseaux d'assainissement collectif, d'adduction en eau potable et aménagement de voirie sur la commune de Sées - Avenant n°2 au lot n°3 « Aménagement de voirie »

ABSTENTIONS :
0

Monsieur le Président expose les modifications introduites par l'avenant :

Des nouveaux prix ont été créés du fait de l'exiguïté de la voie et le nombre conséquent des réseaux. Afin de ne pas endommager ces réseaux l'entreprise au lieu de faire un terrassement à la pelle mécanique s'est vu obligée de réaliser les travaux avec une aspiratrice. Ce qui a pour conséquence une plus-value des prix

Des prix nouveaux ont donc été établis :

P.S.1	Plus-value au prix n°12 et n°16 pour canalisation Ø300 et Ø215	ml	75,00 €
P.S.2	Plus-value au prix n°13, n°14 et n°15 pour canalisation Ø110, Ø125 et Ø160	ml	35,00 €

Le montant de l'avenant n°2 au lot n°3 s'élève à 8 211,13 € HT (9 853,36 € TTC) et porte le montant du lot n°3 du marché à 119 285,88 € HT (143 143,06 € TTC).

Monsieur le Président fait savoir que la Commission d'Appel d'Offres réunie le 1^{er} décembre 2022 a émis un avis favorable.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

- **ACCEPTÉ** la plus-value relative aux travaux supplémentaires ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°2 au lot n°3 du marché pour un montant de 8 211,13 € HT (9 853,36 € TTC)
- **PRÉCISE** que le montant du lot n°3 du marché est porté à 119 285,88 € HT (143 143,06 € TTC)

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE

La secrétaire,
Laurence LUBRUN